COLLECTIF
PRÉSERVONS
LE DOMAINE DE
BOUDRÉ

Assemblée Générale du 13 janvier 2022

La première observation de cette assemblée est un constat évident de pérennité du collectif ; ce sera sa septième année de travail que la crise sanitaire actuelle n'a pas pu paralyser, même s'il faut reconnaître que de ce fait son animation a été plus que compliquée

Les 22 participants réunis dans la salle jaune de la Villa Cipia de Seiches sur le loir ont pu échanger :

1. sur le bilan de trésorerie,
2. sur le bilan d'activité du collectif
3. sur les projets

Sur le premier point, Didier a mis en évidence une gestion financière saine et équilibrée sur 2020 et 2021. Le COVID n'avait pas permis la tenue d'assemblées générales, ces 2 années. Le nombre d'adhésions a progressé en 2021 (67) malgré le peu d'initiatives publiques. Si le collectif ne retrouve pas un nombre d'adhésions aussi important que les premières années, c'est à rapprocher de cette crise paralysante.

Le solde sur le compte est de 9000€. Il correspond à une volonté des administrateurs de prévoir d'éventuels frais de justice envisageable sur le recours à propos du PLUi. Cette sécurité financière apporte la garantie d'une bonne santé du collectif mais aussi offre des moyens pour les perspectives d'activités en préparation. .. . Des petits investissements sont à l'étude !

Le bilan financier a été adopté à l'unanimité des 22 présents et des 16 votants par procuration.

Le nombre d'adhérents au 31/12/2021 étant de 67, le quorum est atteint.

Sur le second point, Bertrand a offert une liste à la Prévert sur toutes les actions et initiatives menées par le collectif et les situant dans les éléments d'actualité et politiques vécus au fil des années.

- Victoire par le retrait du projet dit Gillet/Fouin d'installer sur le domaine préservé une écurie de chevaux de course.
- Regret de la dissolution de la société des courses qui gérait l'hippodrome, maintenant à l'abandon et qui fait défaut à la population.
- Regret du refus de la Fondation de France de financer un projet d'activités présenté par le collectif. Alors que reconnaissant « les pétillantes initiatives » cette fondation a dû « probablement » subir des vents contraires !
- Regret sur l'ostracisme d'ALS à l'égard du collectif ; les représentants de cette communauté restent figés sur des considérations passéistes par rapport au bien-fondé et à la légitimité du collectif, suivant de fait la même négation que l'équipe sortante et sortie qui gérait le Conseil Départemental.

- Satisfaction d'avoir pu travailler et répondre à l'appel à projet relatif au domaine de Boudré.
- En dernier lieu la propriétaire du club hippique de Marcé contactée par Véronique GOUCASSOW du CD paraissait intéressée par le rachat de l'ancien hippodrome. Les conditions du CD n'ont été jugées satisfaisantes.
- Satisfaction d'avoir pu finaliser la création d'un festival nature, malheureusement reporté pour cause COVID, mais ces travaux ne sont pas perdus pour l'avenir.
- Scepticisme sur la quasi absence de réponse à la lettre ouverte adressée aux candidats lors des dernières élections.
- Attente des conclusions et du retour du cabinet Aténia, mandaté par le département pour une valorisation du site, notamment sur la ferme de la Lande et sur le balisage du sentier tant attendu.
- Satisfaction des contacts et relations avec la commune de Seiches (commission culture et environnement).
- Satisfaction, après le départ de son ancien président, la nouvelle équipe départementale ne veut plus vendre Boudré et veut rester seul propriétaire (réunion en novembre avec la commune et la com/com). Le CD voudrait faire de Boudré une vitrine de la biodiversité. Le collectif toujours pas convié reste mais cela va venir ! , reste vigilant. **La meilleure façon de respecter la biodiversité, c'est de lui fiche la paix.**
- Attente et réserve à propos du recours en justice (PLUi), à noter que la com/com n'a pas répondu à l'injonction qui lui a été faite d'apporter justement un mémoire de défense par le tribunal.
- Très grande satisfaction lors de la projection du film sur les basses vallées angevines » produit par la société Coco-production. Une bonne participation et d'excellents échanges. Ce film met en valeurs une partie des atouts du domaine de Boudré.

Sur le troisième point, les perspectives tiendront compte évidemment des conditions sanitaires.

- Le collectif reste en veille et poursuit la procédure judiciaire (PLUi) accompagné en ce sens par la Sauvegarde de l'Anjou. Il s'agit de rétablir le zonage naturel sur l'ensemble de l'espace.
- Le collectif demande la reclassification du Domaine en Espace Bois Classé (EBC), et le rétablissement du zonage naturel sur l'ensemble du domaine pour une protection maximale de la biodiversité
- L'origine de ce déclassement est le projet FOIN (acheteur déclaré avant son retrait, de l'hippodrome de Boudré, entraîneur de chevaux de luxe soutenu par le CD). Pour son profit le CD et la Comcom ont fait passer cette zone classée ENS en zone agricole, ce qui aurait permis à l'entraîneur de faire n'importe quel aménagement sur ce site. Le collectif a attaqué en justice le PLU. A ce jour il n'y a toujours aucun retour de la comcom qui refuse de communiquer avec le collectif. Il faudra sans doute relancer la procédure judiciaire, mais en même temps, tant que le recours n'est pas passé, rien ne peut bouger donc est-il nécessaire d'insister .... A ce jour tout est figé. Et nous sommes

dans l'attente d'une prochaine révision du PLUi sur l'ensemble de la communauté de communes qui peut être favorable ou pas.

- Relance du festival 4 saisons, dont les contours et les détails sont en cours de réflexion mais s'inspireront du projet reporté, pour valoriser l'ENS. En particulier, des ateliers Nature ; cela se fera durant 2 périodes de l'année (début d'été et automne). François assure la coordination
- Gérard Le Pommelec a présenté succinctement un projet Nature, qui sera mis à l'étude, à priori pour 2023, compte tenu des prévisions et des moyens du collectif. Compte-tenu de l'ambition du projet, il est souhaitable que la structure porteuse soit plus large que le Collectif.

Les deux derniers points (bilan activités et perspectives) ont été adoptés dans les mêmes proportions que le point 1, à l'unanimité.

Pour conclure, Didier a rappelé la nécessité de mieux partager les responsabilités au sein du collectif et a souhaité une plus grande implication sur les responsabilités et les tâches à porter, pour une plus grande collégialité .

L'ensemble du comité de pilotage (Bureau) est reconduit. Compte-tenu des projets à venir, du renfort serait le bienvenu. Si vous souhaitez vous ajouter au comité de pilotage, vous êtes le-la bienvenu-e.

Qu'on se le dise !

compte-rendu réalisé par Jean-Paul Girard assisté de Pié Berteau.